



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 20 MARS 2017
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17-47

OBJET : Motion de soutien à la candidature de la France pour l'organisation de l'Exposition Universelle 2025

Membres en exercice	90
Présents titulaires	70
Représentés	16
Absents	4

Votants	85
Abstention	0
Ne Prend Pas Part au Vote	1
Suffrages exprimés	85
Pour	85
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Philippe CIPRIANO, Nicolas CLODONG, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Isabelle DALLEAU, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoit GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Dominique ADENOT représenté par Christian FAUTRE, Sylvain BERRIOS représenté par Pierre-Michel DELECROIX, Chantal CANALES représentée par Alain PAVIE, François COCQ représenté par Delphine FENASSE, Olivier DOSNE représenté par Virginie TOLLARD, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Delphine HERBERT représentée par Hervé GICQUEL, Gérard LAMBERT représenté par Marie KENNEDY, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Caroline ADOMO, Pascale MARTINEAU représentée par Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA représenté par Florence CROCHETON, Christel ROYER représentée par Pierre CARTIGNY, Christine RYNINE représentée par Jean-Jacques PASTERNAK, Sylvie TRICOT-DEVERT représentée par Yoann RISPAL, Pascale TRIMBACH représentée par Patrick BEAUDOUIN, Jacqueline VISCARDI représentée par Nicole CERCLEY

Absents : Alain DEGRASSAT, Jean-Philippe GAUTRAIS, Nassim LACHELACHE, Jean-François VOGUET

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170320-D17-47-DE
Date de télétransmission : 23/03/2017
Date de réception préfecture : 23/03/2017

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 20 MARS 2017

OBJET : Motion de soutien à la candidature de la France pour l'organisation de l'Exposition Universelle 2025

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

CONSIDERANT que grâce à la créativité de sa population, à sa culture et à sa passion pour la modernité, la France a su transformer chaque cycle de changement en un nouveau temps de développement et de rayonnement à travers le monde,

CONSIDERANT que, depuis toujours et à chaque fois, la France a su se réinscrire dans une dynamique d'innovations, de découvertes et de progrès,

CONSIDERANT que les expositions universelles ont vocation à être d'extraordinaires leviers de développement pour la culture, l'industrie et l'urbanisme, et qu'elles ont stimulé la confiance en l'avenir,

CONSIDERANT que ces événements ont été des révélateurs grâce auxquels beaucoup de nos entreprises, de nos villes et de nos savoir-faire sont devenus, pour longtemps, des références,

CONSIDERANT que la période difficile que nous traversons ne doit entamer ni nos projets, ni notre fierté, ni notre motivation à perpétuer cette ambition, au contraire,

CONSIDERANT que l'organisation en France d'une exposition universelle donnerait corps à cette détermination et permettrait de montrer, au-delà de nos frontières, combien notre pays a gardé cette envie de contribuer à un monde plus juste, plus beau, plus respectueux des valeurs humaines,

CONSIDERANT qu'elle donnerait à notre jeunesse un espoir, un nouvel horizon et une formidable occasion de s'impliquer, dès à présent, dans un cycle de renouveau,

CONSIDERANT qu'elle marquera un coup d'arrêt au mal qui nous ronge, le pessimisme, reflet bien souvent d'un manque de perspectives,

CONSIDERANT qu'EXPOFRANCE 2025 plaide pour une candidature à l'organisation de l'Exposition Universelle de 2025 pour, qu'à nouveau, le monde se donne rendez-vous en France alors que notre pays a besoin, plus que jamais, de faire valoir ses atouts en ce début du XXI^e siècle,

CONSIDERANT que le projet imaginé propose que le Grand Paris et les métropoles régionales françaises soient les pivots de cette candidature et contribuent à l'élaboration de la première exposition diffuse, dont les formes immatérielles d'expression et de communication permettraient aux civilisations de se retrouver et d'échanger,

CONSIDERANT que ce projet n'aura de sens que s'il procède d'une très large adhésion populaire, et si chacun peut imaginer dès à présent comment il pourra, à son niveau, depuis son territoire, y contribuer en valorisant sa culture et son savoir-faire,

CONSIDERANT qu'EXPOFRANCE 2025 a lancé à tous les acteurs de la société et à tous les territoires un appel à partager la passion qui l'anime pour cette immense aventure, pour ce grand dessein et cet extraordinaire appel à innovations,

CONSIDERANT que le département du Val-de-Marne est un candidat sérieux pour accueillir cette manifestation en raison des projets existants en matière de transports et d'aménagement du territoire, ainsi que sa richesse naturelle,

CONSIDERANT que l'Exposition universelle 2025 pourrait se déployer le long des quais de Seine et de la Marne dans le cadre d'un projet entre terre et eau, et que le Territoire pourrait être directement concerné,

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20170320-D17-47-DE Date de télétransmission : 23/03/2017 Date de réception préfecture : 23/03/2017

DELIBERE

- **DECIDE :**

- **DE SOUTENIR** avec l'ensemble des communes du Territoire, la candidature de la France pour l'organisation de l'Exposition Universelle 2025,
- **DE SOUTENIR** les démarches du Conseil départemental et sa candidature pour accueillir cet événement,
- **DE METTRE EN VALEUR** les sites du Val-de-Marne qui pourraient être retenus dans le cadre de l'exposition Universelle de 2025, notamment les villes du Territoire,
- **DE DEMANDER** le soutien de la Région Ile-de-France pour appuyer la candidature du Val-de-Marne pour accueillir cet événement

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

Jacques JP MARTIN



Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170320-D17-47-DE
Date de télétransmission : 23/03/2017
Date de réception préfecture : 23/03/2017